
Renvoi au comité de la guerre de l'adresse de la société populaire d'Arbois (Jura), qui annonce avoir armé et équipé un cavalier qui vient de partir pour la frontière, lors de la séance du 7 germinal an II (27 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de la guerre de l'adresse de la société populaire d'Arbois (Jura), qui annonce avoir armé et équipé un cavalier qui vient de partir pour la frontière, lors de la séance du 7 germinal an II (27 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 448;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20634_t1_0448_0000_1

Fichier pdf généré le 23/01/2023

4

Les amis de la liberté et de l'égalité composant la société populaire d'Arbois, département du Jura, félicitent la Convention sur ses travaux, et la prient d'agréer l'offrande qu'ils font d'un cavalier armé, monté et équipé à leurs frais, et qui part en ce moment pour la frontière.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de la guerre (1).

5

La société populaire d'Augerville, district de Pithiviers, annonce que les citoyens de cette commune ont donné, pour les défenseurs de la patrie 40 chemises, 2 draps, 4 cols, 69 livres en billets et 3 petites pièces de vieil argent. Elle demande que la grande route qui doit se faire de Beaumont en Gatinois à Paris, prenne sa direction par Augerville.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des ponts et chaussées (2).

6

Les administrateurs et l'agent national du district de Béthune, invitent la Convention à rester à son poste, et la préviennent qu'ils envoient à la trésorerie nationale 1108 marcs 2 gros d'argent, 289 marcs 7 onces, 6 gros de vermeil, 4 marcs 5 onces 5 gros 39 grains d'or, 39 marcs de galons d'or brûlés, 16 marcs de galons d'argent aussi brûlés, une boîte garnie de pierreries, pesant 9 marcs 1 once 7 gros, et 77 marcs de cuivre doré; le tout provenant des églises.

Ils annoncent de plus que le 17 frimaire ils ont envoyé à la monnaie de Lille 236 marcs 6 onces 6 gros et demi d'argent; et le 29 du même mois, à la monnaie de Paris, 77 marcs 2 onces 2 gros de vermeil enfin, à la fonderie de Douai, à diverses époques, 16,476 livres de cuivre, 11,488 livres de plomb, 30,586 livres de métal de cloches, 589 livres de clochettes et 173 livres d'étain.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi à la direction des domaines nationaux (3).

7

Le maire, les officiers municipaux et les membres composant le comité de surveillance de la commune de Bazoches, district d'Argentan, font part à la Convention que les citoyens de

cette commune ont donné, pour les défenseurs de la patrie, 67 chemises, 7 paires de souliers et 2 paires de bas.

Ils ont célébré, avec enthousiasme, la reprise de l'infâme Toulon. Le décadi suivant, tous les citoyens oubliant leur misère, se rendirent sur la place où sont plantés les arbres sacrés de la liberté, y chantèrent des hymnes patriotiques, et terminèrent la fête par un repas commun où chacun avoit apporté un morceau de pain noir, détrempe de sueurs; là furent portées des santés à la liberté, à l'égalité et à la fraternité. Là, s'élevèrent les cris de vive la Convention! vivent les sans-culottes! vivent nos frères d'armes! vive à jamais, la République! Périssent les traîtres, les intrigans, les aristocrates, tous les tyrans et leurs satellites!

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Bazoches, s.d.] (2).

« Représentans,

Si nos concitoyens n'ont point de fortune, ils sont riches en patriotisme et en vertus républicaines: ils l'ont prouvé dans toutes les circonstances.

Peu jaloux de l'éclat, ils n'ont point voulu faire parade des sacrifices en tout genre qu'ils ont faits en faveur de la liberté et de l'égalité qu'ils chérissent, et nous ne vous parlerions pas aujourd'hui, en leur nom, d'une offrande de 67 chemises, 7 paires de souliers et deux paires de bas qu'ils viennent de faire pour les défenseurs de la patrie (tous les objets ont été déposés au directoire du district d'Argentan le 9 pluviôse, présent mois) si cet acte de civisme et de dévouement pour la chose publique n'eût été révoqué en doute par des individus qui n'ont jamais rien su sacrifier pour le bonheur commun.

Représentans, tel est le patriotisme et le caractère des habitans de notre commune, que le jour même où la nouvelle de la reprise de l'infâme Toulon, aujourd'hui Port de la Montagne, nous parvint, chacun d'eux, quoique sans pain, se livra à la joie la plus vive, et que le décadi suivant tous, oui tous, oubliant leur misère, se rendirent sur la place où sont plantés les arbres sacrés de la liberté et de l'égalité, y dansèrent des rondes, chantèrent des chansons et des hymnes patriotiques et terminèrent la fête par un repas commun où chacun avoit apporté un morceau de pain noir détrempe de sueurs.

Il est sans doute inutile de vous dire, représentans, qu'à ce repas champêtre et très frugal, mais assaisonné par l'appétit et la gaieté, il fut porté par tous les convives des santés à la liberté, à l'égalité, à la fraternité et que là, quantité de voix s'élevèrent et firent retentir les échos des cris de Vive la Convention! Vive les sans-culottes! Vive nos braves frères d'armes! Vive à jamais la République! périssent les traîtres, les intrigans, les aristocrates, tous les tyrans et leurs vils satellites. S. et F. »

N. BASTARD (du Comité), ANTOINE (présid.),
L. GUY LONIS (du Comité), Jacques PRODHOMME, Jean MARTIN, P. GONNIER, MONT-

(1) P. V., XXXIV, 174. *J. Sablier*, n° 1222.

(2) P. V., XXXIV, 174-75. *J. Sablier*, n° 1222.

(3) P. V., XXXIV, 175. *J. Sablier*, n° 1222; *M. U.*, XXXVIII, 121; Bⁱⁿ, 18 germ. (2^e suppl^e).

(1) P. V., XXXIV, 175-76. *J. Sablier*, n° 1222.

(2) C 297, pl. 1018, p. 27.